



# SNUDIFO

Section de Lot et Garonne

9-11 rue des frères Magen – BP 60232 – 47006 AGEN CEDEX 6  
Tél : 05 53 47 24 72 | [snudi47@fo-snudi.fr](mailto:snudi47@fo-snudi.fr) | <http://snudifo47.net>

Syndicat des Instituteurs, Professeurs des Écoles, EVS & AVS

## Déclaration du **SNUDI**FO47 à la CAPD du 29 juin 2017

Monsieur l'inspecteur d'Académie,  
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD

Le décret n° 2017-1108 du nouveau ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer a été publié avant-hier au journal officiel. Il introduit la possibilité pour les communes qui le souhaitent de revenir à une semaine de quatre jours de 6 heures, ce qui a le mérite de séparer nettement le scolaire et le périscolaire.

Pour autant, il ne rétablit pas une organisation de la semaine scolaire commune à toutes les écoles du territoire national.

Avec ce décret, le retour à la semaine de 4 jours reste assujéti à la volonté de la municipalité ou de la communauté de communes.

De plus, ce décret permet de déroger au calendrier scolaire national et aux 36 semaines de classe, et d'organiser dans le premier degré une semaine scolaire de moins de 24 heures d'enseignement qui conduit à récupérer le complément sur les congés. Cela ouvrirait la voie à des calendriers locaux, par écoles, dépendant de chaque PEdT et des contingences territoriales.

Le SNUDI-FO, avec sa fédération la FNEC FP-FO revendique au contraire :

- ▶ **4 jours pour tous (lundi, mardi, jeudi, vendredi), dans toutes les écoles, dans toutes les communes, sur 36 semaines!**
- ▶ **Maintien de la définition nationale des dates de congés et vacances scolaires sans possibilité de dérogation!**
- ▶ **Abandon des PEdT, non à l'ingérence des élus, non à la confusion scolaire/périscolaire!**

Partout en France, majoritairement, les enseignants, les personnels des collectivités territoriales, les parents adhèrent à ces revendications et agissent pour leur satisfaction. Tous les jours, de nouvelles municipalités demandent à retourner à la semaine de 4 jours. Des centaines s'engagent pour septembre 2017 et des milliers pour la rentrée 2018.

Partout et pour tous, il s'agit de rétablir une organisation de la semaine scolaire commune à tous les enseignants de toutes les écoles du territoire national, ne fluctuant pas d'une ville à l'autre en fonction des orientations politiques des élus locaux, des finances des collectivités locales et des contingences territoriales.

Le SNUDI-FO veillera à ce qu'aucun obstacle ne soit mis au passage à 4 jours sur 36 semaines dès la rentrée de septembre 2017.

Alors que, durant plusieurs jours, des températures caniculaires se sont installées dans les classes et les bureaux, le ministre annonce vouloir avancer vers une année de 40

semaines de classe.

Ces températures (35 degrés dans certaines classes) sont préjudiciables aux conditions de travail des enseignants et de leurs élèves, et peuvent avoir des conséquences sur leur état de santé (plusieurs cas d'hyperthermie nous ont été rapportés).

Nul besoin d'un don particulier pour prédire que d'autres épisodes caniculaires sont prévisibles, a fortiori si l'année scolaire devait s'allonger sur le temps des vacances estivales. Rappelons que selon le Code du travail, l'employeur est tenu de prendre toutes les dispositions permettant de maintenir des conditions de travail compatibles avec la santé des salariés ; le Code du travail ne fixant pas de seuil supérieur de température au-delà de laquelle la santé est mise en danger, on peut se référer aux données de l'Inserm qui estime que pour une activité sédentaire en été une température entre 23° et 26° est correcte et appropriée. Nous étions largement au-dessus et en cumulant le dégagement de chaleur lié à la multiplication des personnes dans une salle de classe, vous imaginez aisément l'état général de malaise des occupants de celle-ci.

Notre employeur, c'est l'Education Nationale... Qu'envisage-t-il pour maintenir nos conditions de travail en cas de canicule ? Le simple rappel des consignes de bon sens (s'hydrater, rester à l'ombre, éviter l'activité physique, passer de l'eau sur la peau pour faire descendre la température corporelle...) Rien de plus. Et qu'envisagera-t-il si nous devons faire classe jusqu'au 15 juillet ou lors de la dernière semaine d'août ? La question reste ouverte.

Une deuxième annonce ministérielle nous préoccupe : le dédoublement des classes de CP dans les écoles relevant de REP+. Notre petit département ne compte aucun REP+ et n'en bénéficiera donc pas.

Cependant, il risque cependant d'être impacté par cette mesure sur un autre plan. En effet, nous constatons que cette mesure se fait dans l'urgence et la précipitation, sans qu'à ce stade des postes budgétaires n'aient été débloqués au niveau national. Or nombre de collègues en attente d'une mutation souffrent déjà du blocage du mouvement : nous connaissons les problèmes de manque de personnel du Lot-et-Garonne, et la règle qui semble prévaloir de n'accorder aucun exeat s'il n'y a pas d'ineat possible en provenance du même département est déjà particulièrement mal vécue.

Elle risque de l'être plus encore du fait de cette mesure de dédoublement des CP en REP+ dans les autres départements : ainsi, du simple fait de cette mesure, ce sont 165 ETP qui font défaut dans le département des Bouches-du-Rhône, et ceci en anticipant déjà le recrutement sur la liste complémentaire. Aussi, les exeat accordés dans ce département sont-ils drastiquement réduits. Nous pouvons donc augurer que d'autres départements sont dans une situation similaire. Comment ne pas saisir l'impact dans notre département de cette mesure qui risque de verrouiller davantage encore le mouvement interdépartemental ?

Concernant le problème des effectifs en eux-mêmes, le SNUDI-FO considère que la baisse des effectifs dans les classes est un des axes majeurs de l'amélioration des conditions de travail des enseignants et d'apprentissage des élèves. C'est pourquoi il revendique l'abaissement du nombre d'élèves à 24 dans toutes les classes, quel que soit le niveau, y compris hors éducation prioritaire. Et cela ne peut se faire à moyens constants.

Je vous remercie.